



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Avenir lycéen : toute la lumière doit être faite

La CGT Educ'action est consternée par les révélations sur les liens troubles entre le ministère de l'Éducation nationale et le syndicat « Avenir lycéen ».

Si les faits étaient avérés, il s'agirait rien de moins que de détournements de fonds publics de la part de cette organisation sans que le ministère, pourtant informé, n'y trouve rien à redire ou presque, du moins avant la sortie de l'article de Médiapart.

De même, la CGT Educ'action considère comme gravissime l'idée que les services de l'Éducation nationale, jusqu'au Directeur général de l'enseignement scolaire de l'époque, auraient contribué à créer de toute pièce et appuyé un syndicat lycéen « étrangement » en accord total avec la politique du ministre.

Ce serait, si c'était confirmé, une manipulation scandaleuse de lycéens et lycéennes et une attaque contre les principes même de la démocratie lycéenne que les personnels tentent de faire vivre au quotidien dans leurs établissements et dont le ministère est censé être le garant.

Rappelons que sur la même période le ministère diminuait sans aucune raison les subventions dédiées aux syndicats lycéens opposés à la réforme du baccalauréat.

Rappelons surtout que pendant que le ministère choyait « Avenir lycéen », le ministre lançait une vaste campagne de répression contre les lycéen·nes et personnels coupables uniquement d'avoir manifesté leur opposition à sa catastrophique réforme du lycée.

La CGT Educ'action demande qu'une commission d'enquête parlementaire et la justice fassent toute la lumière sur les agissements du ministère et sur la responsabilité de chacun·e, à tous les niveaux.

Si les faits étaient avérés, notamment l'implication du DGESCO, elle estime que le ministre devra en tirer toutes les conséquences nécessaires.

Montreuil, le 23 novembre 2020